



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017**

### **FINANCES**

La Conseil Municipal décide la prise en charge des dépenses d'investissement du Budget Principal et du Budget d'assainissement avant le vote du Budget primitif de 2018, pour un montant de 25% du Budget Primitif de 2017

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le principe d'une délégation de service public pour la gestion de collecte et de traitement des eaux usées, sachant que le contrat actuel d'affermage du service arrive à échéance et va faire l'objet d'un nouveau marché.

### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS**

Le Conseil Municipal décide d'approuver :

- La modification des statuts de la Communauté de l'Auxerrois
- L'avenant n°1 à la Convention portant sur les modalités d'entretien et de gestion des Zones d'Activités Economiques de la Communauté (prolongation jusqu'au 30 juin 2018)
- L'avenant de prolongation de gestion de la compétence urbanisme jusqu'au 31 décembre 2018.
- L'avenant de prolongation de gestion de la compétence du droit de préemption urbain jusqu'au 31 décembre 2018.
- Le rapport de la CLECT du 13 décembre 2017

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Suite à un conseil d'école extraordinaire, en présence des enseignants, des délégués de parents d'élèves, des membres du Centre de Loisirs et mes membres de la commission école du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été proposé à l'inspection académique la semaine des 4j soit les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15 avec un renforcement des activités périscolaires le mercredi toute la journée. Les horaires du centre de loisir resteraient inchangés, de 7h20 à 19h00, 5 jours par semaines et 48 semaines par an.